



DÉCISIONS MUNICIPALES

juillet – septembre 2025

Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Ormont-Dessus communique ces activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances hebdomadaires.

Entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2025, la Municipalité a notamment :

- travaillé sur les différents plans d'affectation de la Commune. Elle a ainsi :
 - pris connaissance du dépôt de 4 oppositions suite à l'enquête complémentaire du PACom Centre et, à ce titre, décidé d'organiser des séances de conciliation avec les opposants ;
 - pris connaissance de l'approbation cantonale quant à la modification du plan partiel d'affectation intercommunal du Meilleret ;
 - pris acte de la fin de la mise à l'enquête, sans opposition ni remarque, du PA le Droutzay ;
 - participé aux travaux préparatoires du PA du Pillon ;
- délivré 6 autorisations d'abattage d'arbres ;
- traité 26 demandes de permis de construire déposées ;
- délivré 12 permis de construire ;
- délivré 16 permis d'habiter/d'utiliser ;
- décidé de mettre à l'enquête publique le projet de revitalisation du Parc des Sports des Diablerets ;
- pris connaissance du dépôt d'un recours au Tribunal cantonal contre la décision de l'Exécutif de lever une opposition dans le cadre d'une demande de permis de construire ;
- acquis 8 parcelles forestières sur proposition d'une communauté héréditaire ;
- décidé d'être partie prenante à la déclaration d'intention s'agissant de l'accessibilité touristique durable aux Alpes vaudoises ;
- décidé d'adhérer à la prestation e-Déménagement ;
- pris acte de l'approbation cantonale du règlement du personnel communal et de la grille salariale ;
- salué le départ à la retraite de Mme Carole Morerod, enseignante des classes primaires des Diablerets ;
- organisé la rencontre des Autorités du district du 2 juillet 2025 ;
- participé à la réception en l'honneur du nouveau Préfet du district d'Aigle, M. Nicolas Croci Torti ;
- participé à la réception en l'honneur du Président du Grand Conseil vaudois, M. Stéphane Montangero
- décidé d'offrir la vaccination contre la méningo-encéphalite à tiques à l'ensemble du personnel de la voirie ;
- pris connaissance de la nomination de M. François Fleutri au poste de Commandant de la Protection civile vaudoise ;
- déposé une plainte pénale à l'encontre de l'organisateur de la « rave-party » du 5 au 6 juillet 2025 au lieu-dit « La Joux Noire » ;
- décidé de procéder à des travaux de réfection de l'alpage de la Taillaz ;
- décidé d'étudier la possibilité de poser des nichoirs pour les hirondelles et les martinets noirs sur les bâtiments communaux, en collaboration avec l'association Alpes vivantes ;
- décidé des nouveaux tarifs de location 2027 - 2030 pour la Maison des Congrès ;
- décidé de modifier le régime de durée de stationnement à 30 minutes maximum pour 4 places de parc situées devant les commerces du Denner et du Bazar des Alpes ;
- décidé de la mise en place d'un comité d'organisation pour le 750^{ème} anniversaire de la Commune en 2027 ;
- décidé de renouveler son autorisation pour le traitement des résidus d'installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères ;
- pris connaissance des contrôles effectués par la Police cantonale du commerce en matière d'achat-test d'alcool ;
- pris connaissance des autorisations délivrées pour l'accueil familial de jour ;
- présenté 2 préavis municipaux aux membres du Conseil Communal lors de la séance ordinaire du 25 septembre 2025 ;